

FOYER DE VIE CHANTOURNELLE

Présentation

- Localisation : Gevrey-Chambertin
- Association : Acodège
- Fonctionnement : 2 sites éloignés de 800 m
- - l'hébergement : accompagnement permanent 365 jours 24h/24h
- - Le Service d'Accueil de Jour : 208 jours d'ouverture
- Financier unique : Conseil Départemental 21
- L'effectif : 56 personnes dont 40 internes
- Création de l'établissement : 1994

LA POPULATION ACCUEILLIE

- ▶ Adultes présentant une déficience intellectuelle,
- ▶ Personnes inaptes au travail et à une intégration sociale en milieu ordinaire,
- ▶ Moyenne d'âge (SAJ+ Hébergement) : 45 ans

Mission / Adaptation

- Accompagner des personnes tout au long de leur vie, sans limite d'âge.
- Adaptation permanente aux besoins évolutifs des résidents
- L'enjeu majeur : répondre à « l'avancée en âge »

L'avancée en âge : Quelques constats

- Constatation empirique du vieillissement précoce, en particulier chez les personnes trisomiques.
- Accentuation des accompagnements médicalisés et examens médicaux.
- Aggravation de certaines pathologies et modification des comportements.

Le vieillissement et ses manifestations

- ▶ La limite de 60 ou 65 ans admise pour délimiter le début de la vieillesse est arbitraire et d'autant plus pour cette population : il est classiquement retenu, au regard des diverses études sur le vieillissement des personnes handicapées mentales, l'âge de **50 ans** comme marquant le début de la vieillesse.
- ▶ Particulièrement pour les personnes trisomiques 21, le vieillissement est **objectivement plus précoce**, (cheveux blancs, cataracte, perte de mémoire...).

L'adaptation de la structure

- La question du vieillissement et de l'évolution des pathologies des résidents a fait l'objet, au fil des années de différentes réorganisations et de réajustements des pratiques.

- ▶ En 2008 les « temps adaptés »
- ▶ 2008-2009 : Poursuite de la démarche d'adaptation de l'établissement avec la transformation du préau en salle polyvalente d'activités à l'hébergement.
- ▶ « Délocalisation » de la prestation de restauration collective avec la mise en place de la « cuisine » de l'UV1 le midi, afin d'éviter la concentration de beaucoup de personnes dans le même espace (situation devenue anxiogène, pour certains)
- ▶ En enfin : modification d'une Unité de Vie en Groupe à Rythmes Différenciés (GRD).

GRD

Groupe à Rythmes différenciés

« Un projet de vie et de soins »



Présentation synthétique du Projet

Le GRD : Pour Qui ?

Les critères de « sélection »

- Perte d'intérêt pour les activités au SAJ
- Fatigabilité
- Augmentation de la dépendance dans les actes de la vie quotidienne
- Difficulté d'adaptation au changement de lieux hébergement / SAJ...

Objectifs éducatifs du GRD (Groupe à Rythmes Différenciés)

- Maintenir les acquis des résidents ne s'inscrivant plus dans les activités du SAJ.
- La vie quotidienne comme support éducatif principal.
- « Mettre de la vie dans la vie quotidienne » pourrait être la devise de ce Groupe.

Les besoins des Résidents du GRD

- Accompagnement plus soutenu dans les actes de la vie quotidienne
- Prévention et accompagnement des effets du vieillissement sur la santé des résidents.
- Entretenir les capacités de communication
- Maintenir les liens sociaux
- Soutenir les capacités cognitives
- Favoriser le sentiment de bien-être et de sécurité et l'estime de soi....

Le projet de fonctionnement du GRD

Colonne vertébrale du projet, l'organisation de la journée doit être très précise.

Ce dispositif fonctionne selon un référentiel précis en terme d'organisation, de sens et de moyens.

Accompagnement au quotidien

- 8h00-9h00 : Petit déjeuner / prise de traitement
- 9h30-12h00 : Accompagnements dans les actes de la vie quotidienne (douches et aide à la préparation des résidents, aide au rangement des chambres, lits pour certains. Temps qui peut également servir aux démarches personnelles : achats, coiffeurs, RDV...
- 12h00-12h30 : mise de table
- 12h30-14h15 : Repas , débarrassage et nettoyage de la salle à manger
- 14h15-14h45 : temps de repos : sieste /tv /magazines...
- 15h00-16h45 : Activités
- 17h00 : Collation
- 17h45-19h30 : accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- 19h30 : Dîner
- 20h30 : Soirée à la carte

Organigramme et effectifs

- ▶ 5 professionnels du secteur éducatif Hébergement dont un ES (rôle de coordination et de supervision)
- ▶ 1 professionnel du Service d'Accueil de Jour en renfort chaque jour.
- ▶ 10 Résidents

GRD = Restructuration de l'ensemble de l'hébergement

- ▶ Cette transformation a eu un impact sur les autres UV concernant les changements de chambres des résidents,
- ▶ Une recomposition des équipes éducatives a été nécessaire. Nous sommes partis du principe de volontariat pour travailler sur le GRD.
- ▶ Ces changements ont été positifs et ont créé une nouvelle dynamique institutionnelle.
- ▶ Nous avons tous un objectif commun « Le bien être des Résidents ».
- ▶ le GRD a été mis en place en 2013 à la rentrée de la Toussaint.

Les points positifs

- ▶ Une reconnaissance de la singularité de la personne et de sa place,
- ▶ Interactions plus nombreuses avec les résidents des autres unités de vie,
- ▶ Le GRD permet le maintien de ces personnes au sein de la structure dans leur lieu de vie,

Les limites aujourd'hui au GRD

- ▶ Très grande dépendance de certains résidents (Alzheimer,,,))
- ▶ Accompagnement fin de vie
- ▶ Le nombre de place d'aide sociale restreint en EHPAD
- ▶ Glissement inexorable vers plus de médicalisation

Merci

Christophe CAMUS : Educateur Coordinateur

Sylvie BOUYSSOU : Infirmière